



REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES,  
DES TRANSPORTS TERRESTRES  
ET DU DESENCLAVEMENT



Les routes du développement

# TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE PONTS ET AUTOPONTS AU SENEGAL

## DONNEES CONTRACTUELLES

MONTANT DU CONTRAT	137 306 760 511 F CFA
REGIME FISCAL ET DOUANIER	HORS TAXES ET HORS DOUANES
DELAI D'EXECUTION	44 MOIS
DEMARRAGE DU PROGRAMME	SEPTEMBRE 2018
FIN DU PROGRAMME	MAI 2022

## FINANCEMENT



## TITULAIRE DU CONTRAT



## PROGRAMME DES TRAVAUX

N°	OUVRAGE	LINEAIRE (m)	TYPE	VOIRIES SUR	COMMENTAIRES
1-2	VDN KEUR GORGUI	405	2X2	796 m	Redonner à la VDN ses caractéristiques de voies rapides
3-4	VDN ST LAZARE	405	2X2	796 m	
5	LOBATH FALL	404	2X2	394 m	Fluidifier la RN1 et améliorer la sortie du péage pour PIKINE GUEDEAWAYE
6	YOFF	405	2X2	481 m	Fluidifier l'axe patt d'Oie -Aéroport
7	KEUR MASSAR	203	2X2	403 m	Fluidifier la route des Niayes et l'entrée de Keur Massar
8	FR DE TERRE BOURGUIBA	347	2X2	340 m	Régler le conflit entre les axes Bourguiba et Front de Terre
9	BOURGUIBA CA BAMBA	202	2X1	403 m	Décongestionner l'axe Bourguiba
10	BOURGUIBA DIAL DIOP S.N TALL	607	2X1	789 m	
11	GIRATOIRE CAMBERENE	405	2X2	371 m	Ouvrage à déplacer au croisement Cambéréne sur la RN1
12	FR DE TERRE KHAR YALA	462	2X2	439 m	Ouvrage à remplacer par des passerelles
13	CARREFOUR JVC	289	2X2	334 m	Ouvrage à déplacer à cause du BRT



## CARACTERISTIQUE DES AUTOPONTS

Tablier mixte de type UNIBRIDGE

- Légèreté de l'ouvrage
- Rapidité à la réalisation

## AVANCEMENT DES TRAVAUX

- Installation de chantier de l'entreprise
- Réalisation des sondages géotechniques et des sondages des réseaux
- Démarrage des travaux de fondations en Janvier 2019

## INTERVENANTS DU PROJET

Maître d'Ouvrage : **AGEROUTE Sénégal**

Entreprise : **MATIERE SAS**

Assistant Maître d'Ouvrage : **NORVIA**

Bureau de Contrôle Technique : **BUREAU VERITAS**

## OBJECTIF DU PROJET

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE) notamment pour sa composante infrastructure, l'État du Sénégal s'est engagé à :

- Améliorer la mobilité urbaine par la réalisation d'autoponts qui permettront de fluidifier la circulation au niveau des carrefours majeurs dans les villes.
- Améliorer la circulation des personnes et des biens.
- Assurer la continuité territoriale par le désenclavement.

